LA QUESTION DE L'ADRIATIQUE

étudiée et présentée

par

Gustave GREGORIN

Ancien député à la Diète provinciale de Trieste

TRIESTE



PARIS 1919.

LA QUESTION DE L'ADRIATIQUE

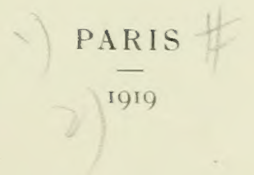
étudiée et présentée

par

Gustave Gregorin

Ancien député à la Diète provinciale de Trieste

TRIESTE



PARIS

1919



TRIESTE



TRIESTE

Le cri de ralliement « *Trento-Trieste* » grâce à une propagande infatigable, a gagné une telle popularité que beaucoup d'hommes politiques considèrent comme un acte de chauvinisme nationaliste de soulever même légèrement le voile qui recouvre le manque de solidité des revendications de l'Italie au sujet de Trieste.

C'est justement M. Sonnino, aujourd'hui chef de la politique étrangère italienne, qui, dans sa revue « La Rassegna Settimanale » (numéro du 29 mai 1881, p. 338) s'exprima en ces termes : « Trieste est le port le plus approprié au commerce de toute la région allemande. Sa population est mixte comme toutes celles des frontières. La revendication de Trieste comme un droit serait une exagération du principe des nationalités, sans pour cela représenter aucun intérêt réel pour notre défense. Trente, au contraire, est certainement une terre italienne et représenterait un complément de notre défense. »

Ce qui était vrai en 1881, est encore plus vrai aujourd'hui. La portée des décisions d'importance historique exige qu'on soumette à un examen sérieux les revendications italiennes au sujet de Trieste, revendications qui ont leur origine non seulement dans une exagération du principe des nationalités, mais encore dans l'impérialisme, violant les intérêts vitaux des Yougoslaves. Cet examen doit, en tout premier lieu, porter sur la question de savoir jusqu'à quel point les revendications italiennes, au sujet de Trieste, coïncident avec les intérêts réels de l'Italie et avec ceux de Trieste elle-même et, d'autre part, jusqu'à quel point ces revendications sont en opposition avec les intérêts de l'*hinterland* yougoslave.

Les points de vue dont il faut tenir compte sont les suivants:

1° le point de vue historique;
2° le point de vue géographique;
3° le point de vue ethnographique;
4° le point de vue économique.

1. L'ancienne histoire de Trieste se perd dans les ténèbres. Le géographe grec Strabon, qui appelle Trieste « oppidum Tergeste » et « vicus carnicus », affirme que Trieste a été fondée par les Celtes et certains linguistes font dériver le nom Tergeste des mots celtiques « gest » (établissement, colonie) et de « tur » (eau); en sorte que cette dénomination signifierait : établissement sur les bords d'une eau (mer). Quoiqu'il en soit, nous savons que Trieste avec l'Adriatique ne tomba sous la domination romaine que vers la fin du deuxième siècle avant Jésus-Christ.

Comme Aquilée, Trieste fut aussi une des premières villes où la religion chrétienne commença à se propager. Le martyr Saint-Just, qui fut jeté dans la mer avec une pierre attaché à son cou, est encore aujourd'hui le patron et le symbole de la ville de Trieste. Trieste, qui sous la domination romaine n'était qu'une petite colonie militaire, fut exposée, après la chute de l'empire romain, aux invasions barbares. Différents peuples attaquaient, les uns après les autres la ville qui fut plusieurs fois incendiée et détruite. Plus tard, Trieste fut sous la domination byzantine. Dans la seconde moitié du sixième siècle les attaques et les invasions des tribus slaves commencèrent. Ces dernières pénétrèrent en grandes masses jusqu'à l'Adriatique et jusqu'à l'Isonzo, puis passant cette rivière, elles avancèrent à travers la plaine vénitienne jusqu'au Tagliamento, comme nous le prouvent les nombreux noms slaves des localités situées sur cette plaine ainsi que le long de cette dernière rivière, que l'on trouve encore aujourd'hui.

Ainsi, dès la seconde moitié du sixième siècle, Trieste, qui à cette époque ne fut qu'une petite ville, se trouva mélangée avec des éléments slaves.

Cependant Trieste défendit, dans la mesure de ses forces, au moins son autonomie municipale, et cela surtout contre Venise.

Quand les patriarches d'Aquilée eurent étendu leur pouvoir civil et militaire sur tout le Frioul et sur toute l'Istrie, ils confirmèrent l'autonomie de Trieste qui venait de ressusciter de ses ruines. Quand les évêques de Trieste vinrent au pouvoir dans la ville sous le titre de « baroni maggiori », ils respectèrent les assemblées nationales et reconnurent les principales autorités communales. Pour pouvoir conserver leur pouvoir, les évêques offrirent leurs soumissions à Bérenger, duc frioulien et plus tard roi d'Italie; dans le même but, ils se soumirent aux ducs bavarois, mais ce furent les patriarches d'Aquilée qui exercèrent ordinairement le pouvoir suprême sur Trieste. Le roi Lothaire conféra au dixième siècle l'indépendance à la ville de Trieste comme port municipal et le traité du 21 février 919 délivra la ville de la théocratie épiscopale.

Trieste eut à supporter des luttes acharnées au dixième siècle quand Venise élargissait son pouvoir sur l'Adriatique et Trieste chercha n'importe quel moyen qui aurait pu la sauver du danger de tomber sous la domination de sa rivale. Dans ce but elle entra en 1154 dans la ligue lombarde et la paix de Constance confirma à Trieste son autonomie municipale ainsi que ses statuts et assura son développement civil et économique.

Les luttes entre Trieste et Venise continuèrent sans arrêt. En 1202, Trieste fut contrainte de payer un tribut à Venise, mais elle réussit à s'en décharger de même qu'elle se délivrait de la domination de Venise avec l'aide d'Aquilée. Le traité de Treviso donna Trieste et Milje (Muggia) à Aquilée.

En 1300 Trieste se libéra d'Aquilée, mais en 1308 la guerre éclata de nouveau entre Trieste et Venise. Venise était à cette époque à l'apogée de sa puissance. Trieste cherche alors de l'aide partout, chez le patriarche d'Aquilée, chez Carrara, à Milan, elle engage même des mercenaires de Hongrie, du Frioul et de la Carniole, elle fortifie ses ceintures et ses forts. Quand tout cela parut vain et quand la capitulation sembla l'unique issue, Trieste appela à son aide le duc autrichien Léopold auquel elle préférait se soumettre que de subir la domination détestée de sa rivale. Venise vainquit les forces autrichiennes, entra dans Trieste, et le duc autrichien renonça (1370) à tous ses

droits sur Trieste pour le prix peu élevé de 75.000 sequins. En ce temps Venise guerroyait contre Aquilée, la Hongrie et Gênes. La flotte génoise s'empara de Trieste qui dut reconnaître la domination d'Aquilée. Mais comme Aquilée était trop faible pour pouvoir défendre Trieste contre Venise, Trieste se rendit au duc autrichien Léopold (30 septembre 1382).

Même sous la domination autrichienne, Trieste eut à supporter des luttes sanglantes avec Venise, parce que les Habsbourgeois n'avaient pas assez de force ou d'énergie pour défendre Trieste.

La haine intense que les Triestins nourrissaient pour les Vénitiens est démontrée par les instructions que l'envoyé de Trieste auprès de l'empereur Maximilien reçut de ses concitoyens (1518) : «Juraverunt omnes Tergestini se velle potius amnes cum filiis mor quam unquam amplius ad manus Venetorum pervenire ». (Tous les Triestins prêtèrent serment d'aimer mieux mourir que de tomber de nouveau dans les mains des Vénitiens.) Au dix-septième siècle les Croates aspiraient aussi à la possession de Trieste. Dans une lettre de Gremonville, ambassadeur français, adressée en 1671 au roi Louis XIV, il est dit que la République vénitienne est prête à reconnaître le banus Pierre Zrinsky roi de la Croatie et l'annexion à la Croatie de Trieste avec quelques autres villes situées à la frontière croate. Au même siècle Trieste appartint administrativement à la Carniole et d'après le témoignage de Valvazor (1689), elle eut ses représentants à la diète provinciale de la Carniole, à laquelle elle payait aussi l'impôt. En 1719, Trieste devint un port libre. En mars 1797 les Français occupèrent Trieste et dans la même année la paix de Campo Formio rendit Trieste à l'Autriche.

En 1805, les Français s'emparèrent de nouveau de Trieste pour la restituer en 1806. En 1809, Napoléon incorpora Trieste aux Provinces illyriennes, formées par la Carniole, le district de Beljak (Villach) en Carinthie, Goritz, Istrie, Rijeka (Fiume), Dalmatie et une partie de la Croatie. Cela prouve que lorsque Napoléon fonda les Provinces illyriennes, il regardait Trieste comme une partie indivisible de l'arrière-pays yougoslave.

Après la bataille de Leipzig (14 octobre 1813), l'Autriche oc-

cupa de nouveau Trieste et en garda la propriété jusqu'au 3 novembre 1918, quand les Italiens, profitant de l'invitation adressée de la part du Comité italo-yougoslave de salut public aux forces navales alliées de venir à Trieste, pour y maintenir l'ordre et pour favoriser l'approvisionnement de la ville, débarquèrent leurs troupes et déclarèrent prendre possession de Trieste « per diritto di conquista » (par le droit de conquête).

Toute l'histoire de Trieste nous démontre que la destinée de la ville fut toujours et inséparablement liée à celle de son arrière-pays qui fut, il y a plus de treize siècles yougoslave, comme il l'est encore aujourd'hui. L'histoire nous prouve aussi que Trieste n'appartint jamais à l'Italie et que Venise ne la posséda que temporairement, par force et que lorsque Trieste ne put se défendre contre Venise elle se soumit à n'importe qui et finalement à l'Autriche qu'elle préférait à la domination vénitienne, parce qu'elle comprenait qu'il n'y avait pas de vie possible pour elle sous la domination de Venise.

2. Géographiquement Trieste est située dans un bassin, au pied du plateau du Carso. Ce plateau est un prolongement du système balkanique. Surtout, au nord-ouest, Trieste est, par le plateau du Carso et par une distance de vingt kilomètres, complètement séparée de la plaine du Frioul, qui n'est qu'un prolongement de la plaine de Vénétie. Par là, il va de soi que Trieste, est, géographiquement, séparée complètement de l'Italie et absolument comprise dans l'hinterland yougoslave.

3. Au point de vue linguistique et ethnographique, Trieste est une enclave en territoire yougoslave (slovène). Depuis treize siècles, comme nous l'avons dit ci-dessus, les Slovènes habitent Trieste et sa banlieue. En 1735 il y avait encore à Trieste 3.375 Slovènes contre 3.865 Italiens. Si cette proportion s'est déplacée peu à peu, au détriment des Slovènes, il en faut chercher le motif dans le fait que ceux-ci ne se voyaient pas seulement refuser par l'Etat toute instruction supérieure, mais encore de la part de l'administration municipale, toute instruction primaire dans la ville proprement dite. Malgré cela, les Slovènes ont réussi à se maintenir à Trieste en minorité importante et décisive dans les luttes éco-

nomiques et politiques. La cause de ce phénomène, c'est le rajeunissement quotidien de la population urbaine s'étiolant peu à peu, par la saine et robuste population qui ne cesse d'affluer à la ville, des environs slovènes. En outre les Slovènes de Trieste possèdent une puissante organisation nationale, sociale et économique (près de 200 différentes associations), plusieurs banques et plusieurs écoles (dont une commerciale). Ces dernières sont soutenues dans la cité par leurs propres moyens, l'administration italienne n'ayant consenti aux Slovènes des écoles primaires que dans la banlieue et dans les environs de la ville. Toutes les institutions mentionnées et l'afflux constant et irrésistible de la population yougoslave forment un obstacle efficace contre la dénationalisation de cet élément, qui en masses compactes entoure de tous côtés la ville de Trieste.

C'est ainsi que Trieste, malgré le procédé de recensement qui favorisait la population italienne dominante, put, en 1910, indiquer une population de 59.319 Yougoslaves à côté de 118.959 Italiens Les élections législatives, faites en 1911, sur la base du suffrage universel, ont cependant donné 14.300 voix pour les candidats italiens et 10.700 aux candidats yougoslaves. Dans cette énumération, on n'a pas tenu compte de 10.237 voix obtenues par les socialistes pour la raison que parmi les suffrages socialistes, il y a la même proportion des deux nationalités comme dans l'ensemble des voix obtenues par les candidats nationalistes; on pourrait même affirmer qu'il y a plus de Slaves que d'Italiens dans le parti socialiste, parce que l'élément slave à Trieste est plus nombreux dans la classe ouvrière que dans les milieux bourgeois. La preuve de cette affirmation nous est fournie par les élections de 1911 dans la deuxième circonscription électorale urbaine, où au premier tour de scrutin le candidat nationaliste italien obtint 4.734 voix, le candidat nationaliste slovène 2.399 voix, le candidat socialiste 2.016 voix et le candidat allemand 476 voix. Dans le scrutin de ballotage entre le candidat italien et slovène, le candidat italien obtint 5.579 voix (845 de plus) et le candidat slovène 3.107 voix (708 de plus). Attendu que les électeurs allemands portèrent leurs voix (476) sur le candidat italien selon l'ordre qui leur fut donné par leurs dirigeants, il n'y eut pas même 400 socialistes à voter pour le candidat italien, tandis que 708 votèrent pour le candidat slo-

vène, ce qui prouve que parmi les électeurs socialistes, il y a plus de Slovènes que d'Italiens.

Le résultat électoral cité plus haut (14.300 voix contre 10.700) conduit à cette conclusion que dans le cas le moins favorable aux Yougoslaves, Trieste n'est habitée que par 102.619 Italiens contre 76.719 Yougoslaves (57 % contre 43 %). De 10.700 voix que les candidats slovènes ont recueillies, 5.006 appartiennent à la circonscription électorale des environs de la ville, où le candidat italien n'a pu obtenir que 1.192 voix, nombre qui représente un peu moins de 20 % de la totalité des voix. Le recensement officiel de la population fait par les autorités municipales italiennes sur la base de la langue d'usage et insuffisamment contrôlé par les autorités d'Etat, nous donne, dans cette dernière circonscription électorale, 11.201 Italiens contre 21.006 Slaves, par conséquent plus de 33 % d'Italiens. Il saute donc aux yeux que la statistique de la population de Trieste est falsifiée au détriment des Yougoslaves.

Le publiciste italien Vivante confirme cette même affirmation, puisqu'il écrit dans son livre « l'Irrédentisme adriatique » (Florence 1912) : « Mais la réalité se venge et noie dans le ridicule, le truc ou la falsification du recensement. A Trieste, 3 districts qui en 1900 avaient, d'après le recensement, 2.700 Slovènes, donnent en 1908, 1.820 électeurs, c'est-à-dire des hommes au-dessus de 24 ans, pour les candidats du nationalisme slovène ! Cela explique assez le côté artificiel de la thèse statistique d'après laquelle, jusqu'à l'avant-dernier recensement, les Slovènes décroîtraient même en Styrie et en Carinthie. Même tactique avec les Croato-Serbes de l'Istrie » (Edition française ; imprimerie commerciale à Genève, p. 141).

Abstraction faite des électeurs slovènes socialistes dans les trois districts, ces 1.820 électeurs votant sur la base du suffrage universel, nous indiquent au moins 9.000 Slaves, au lieu de 2.700 que montre le recensement des autorités communales.

L'importance de l'élément slave à Trieste est démontrée aussi par la statistique scolaire pour l'année 1916, à une époque où la population souffrait des horreurs de la guerre et était par conséquent diminué de moitié.

Il y avait des élèves slovènes :

1. aux écoles enfantines.................	1.814
2. aux écoles primaires communales des environs	5.216
3. aux Ecoles de la Société scolaire des SS. Cyrille et Méthode (maintenues par la contribution volontaire des Slaves)........	2.524
4. à l'école commerciale professionnelle....	159
5. à l'école préparatoire.................	210
6. à l'école commerciale slovène...........	189
7. à l'école normale......................	112
8. au gymnase technique................. provisoirement transféré de Goritz à Trieste	249
9. à l'école de la commune religieuse serbe.	46
10. à l'école professionnelle d'Etat pour filles	29
11. aux écoles allemandes.................	1.708
	12.256

Nous ne comprenons pas dans ces chiffres les élèves slaves qui, pour une raison ou une autre, surtout à cause de l'éloignement ou défaut de places dans les écoles slaves, fréquentaient une école italienne. Lorsque les Italiens occupèrent Trieste, toutes les écoles étaient fermées à cause de l'épidémie de grippe ; en décembre, les autorités italiennes d'occupation autorisèrent la réouverture des écoles communales, mais toutes les autres écoles restèrent fermées.

Que les Slaves de Trieste ne datent donc pas d'hier et qu'ils ne soient pas immigrés ainsi que certaines gens voudraient le prouver, cela ressort, comme nous venons de le dire plus haut, du fait que les Slaves s'établirent à Trieste, venant de son arrière-pays, à une époque remontant à plus de treize siècles et que, en 1735 encore, ils étaient presque égaux en nombre aux Italiens. Une autre preuve nous est

fournie par le nom de la rue « Torrente » située au milieu de la ville, qui s'appelait encore, il y a à peu près 50 ans « Patock » (expression slave signifiant le ruisseau), puis le nom de la colline de Trieste « Monte Cucco » qui n'est rien autre que le nom slave de « Kuk », qu'on trouve partout dans les pays slaves. Les faubourgs et les villages dans les environs de Trieste portent presque exclusivement des noms slaves (Skedenj, Opcine, Padrice, Bazovica, Prosek) et comme nous le rapporte l'historien Valvazor, Primoz Trubar, le Martin Luther slovène, prêcha, au seizième siècle, en langue slave dans les églises de Trieste.

Trieste est donc une ville mixte au point de vue des nationalités. En outre, Trieste est, au point de vue ethnographique, une enclave dans les territoires yougoslaves.

Pour arriver à une jonction artificielle de Trieste à l'Italie cette dernière revendique (sans y compter les 223.000 Slovènes et Croates d'Istrie) un hinterland peuplé de 155.000 Slovènes du pays de Goritz et 100.000 Slovènes de Carniole, parmi lesquels se trouvent 14.000 Italiens (ville de Goritz). Il faut d'ailleurs remarquer que le nombre des Italiens en Istrie est fort exagéré grâce à un recensement exécuté avec les mêmes critères et dans les mêmes conditions que celui de Trieste.

En y ajoutant le nombre sus-mentionné de 76.719 Yougoslaves à Trieste même, cette ville, avec le territoire que l'on voudrait y joindre, compterait (sans Fiume et sans la Dalmatie) plus de 554.000 Yougoslaves à côté d'environ 264.000 Italiens habitant exclusivement les villes du littoral. Au nord et à l'est, ce territoire est de même entouré de régions purement yougoslaves, où il n'y a qu'à Fiume et à Zara un nombre insignifiant d'Italiens.

Trieste est pour tout cela évidemment une dépendance géographique et ethnographique des environs yougoslaves et tout particulièrement de l'hinterland slovène, et non pas inversement.

4. Au point de vue économique, les choses ne se présentent pas plus favorablement pour l'Italie. Trieste est une ville commerciale dont l'existence est étroitement liée à son arrière-pays, en toute

première ligne, à ses environs slaves, et particulièrement à l'*hinterland* slovène. Les relations commerciales avec l'Italie sont relativement minimes.

Pour résoudre le problème soulevé au sujet de ce port de commerce, — entrepôt de nombreux pays s'étendant au nord, par Prague, jusqu'au sud de l'Allemagne, à l'est jusqu'à Belgrade — et pour décider de son sort, il est nécessaire au premier chef d'examiner les facteurs économiques et de considérer ce qu'il adviendrait de Trieste si elle passait à l'Italie détachée de son hinterland d'où elle tire ses ressources.

Le véritable hinterland économique de Trieste, ce ne sont pas seulement les régions réclamées par l'Italie pour la soi-disant défense de Trieste: le vaste hinterland nécessaire à l'existence de Trieste commence à peine à la frontière réclamée par l'Italie; il constitue une possession nationale yougoslave qui, sans aucun doute et sans aucune discussion, est nécessairement appelée à devenir une partie intégrante du nouvel Etat des Serbes, des Croates et des Slovènes.

Ce n'est que par son rattachement à ces pays que Trieste peut garder la position dont elle jouissait jusqu'aujourd'hui. La destinée économique de Trieste est étroitement liée à sa dépendance politique. Qui sépare Trieste du vaste hinterland dont elle vit, ruine sa prospérité et son importance commerciale, en même temps que la prospérité et la situation économique des nombreux pays qui, par Trieste, ont accès aux marchés du monde.

Après ces remarques préliminaires, il nous reste seulement à corroborer par des faits absolus et des chiffres indiscutables, la thèse que Trieste est liée économiquement à son hinterland avec lequel elle prospère ou succombe, tandis que l'intérêt économique de l'Italie vis-à-vis de Trieste est d'ordre minime.

Les chiffres suivants sont tirés d'un livre du Triestin Mario Alberti, traitant d'économie politique. Le livre fut publié à Rome en 1916 sous le titre : « Trieste e la sua fisiologia economica ». L'auteur, tout en soutenant la thèse que Trieste doit appartenir à l'Italie, est

amené à admettre des faits qui se dressent contre ses déclarations. D'après le livre en question, l'importation et l'exportation totales d Trieste, par mer, en 1913, s'élevaient environ à 3.400.000 tonnes. Dans ce chiffre, la part de l'Italie avec ses 30 millions d'habitants était de 417.900 tonnes, et celles des provinces yougoslaves de l'Adriatique, avec approximativement 1 million d'habitants, était de 433.700 tonnes, c'est-à-dire, en proportion absolue, une quantité un peu supérieure à celle de l'Italie et en proportion relative avec le chiffre de la population, 36 fois plus élevée. En d'autres termes, le trafic économique avec Trieste d'un Yougoslave de l'Adriatique, considéré individuellement est plus de 36 fois supérieur à celui d'un Italien. Les autres pays plus spécialement représentés dans l'importation et l'exportation par mer sont :

La Grande-Bretagne : 469.500 tonnes (presque exclusivement du charbon),

Le Levant, la Grèce et la mer Noire : 664.000 tonnes,

L'Extrême-Orient : 319.200 tonnes,

Les Etats-Unis : 210.700 tonnes.

L'importation totale par mer s'élève à 2.314.000 et l'exportation à 1.135.700 tonnes. L'importation est le double de l'exportation.

L'importation et l'exportation totales par voies ferrées, en 1913, s'élevaient à environ 2.700.000 tonnes, chiffre dans lequel l'Italie était représentée pour seulement 86.000 tonnes (!) soit à peine 1/30 environ 3.2 pour cent), alors que le commerce avec les pays yougoslaves s'élevait à 900.000 tonnes, soit 1/3 du total (33 pour cent). Autrement dit, le commerce des Yougoslaves avec Trieste comme intermédiaire, est dix fois plus important que celui de l'Italie. Attendu que le commerce des provinces yougoslaves qui appartenaient à la couronne de Hongrie et celui de la Bosnie et de la Serbie ne figure que pour 50.000 tonnes,et que le trafic de la Dalmatie avec Trieste se fait exclusivement par mer, 850.000 tonnes doivent être attribuées aux Yougoslaves de Goritz, de la Carniole, de la Styrie et de l'Istrie, (environ 1.500.000 âmes) et seulement 86.000 tonnes aux 36 millions d'Italiens. En d'autres termes, le commerce d'un Yougoslave des provin-

ces ci-dessus mentionnées considéré individuellement, est 240 fois plus important (10 fois en proportion absolue multipliée par 24, en proportion du chiffre de la population), que celui d'un Italien.

L'importance et la valeur des relations commerciales ci-dessus spécifiées, entre la population yougoslave et Trieste, doivent fournir le criterium de l'intérêt que Trieste et son hinterland ont à ne pas être cédés à l'Italie, dont les liens économiques avec Trieste sont, comme nous l'avons démontré, tout à fait insignifiants.

Le commerce entre l'hinterland yougoslave et Trieste est, en outre, considérablement accru par l'importation routière des produits comestibles, du bétail et du bois des régions voisines et l'exportation également routière des produits coloniaux (sucre, café, farine, etc...). Ces importations et exportations ne sont pas mentionnées dans les rapports ci-dessus qui donnent seulement les chiffres du commerce par mer ou voies ferrées.

Les autres produits importés et exportés par voies ferrées qui ne sont pas calculés pour les provinces yougoslaves et pour l'Italie (celle-ci, comme il l'a déjà été établi, n'y entre que dans une faible proportion) sont à destination ou en provenance de la Bohême et de la Moravie, au premier rang, ensuite de la Galicie, la Hongrie et des provinces austro-allemandes, enfin de l'Allemagne. L'importation par chemin de fer à elle seule s'élève à un total de 1.488.209,6 tonnes et l'exportation à elle seule à 1.209.335,66 tonnes.

De la proportion entre l'importation et l'exportation par mer et par voies ferrées, on peut voir d'un seul coup d'œil que Trieste est d'abord un port d'importation, ayant à subvenir aux besoins de son hinterland et en premier lieu de son hinterland yougoslave, sans lequel il n'aurait aucune *raison d'être*.

En réalité, l'essor de Trieste date seulement du moment où elle est devenue le port commercial des régions mentionnées plus haut, où elle a été reliée par chemin de fer à son hinterland, et où la libre navigation sur l'Adriatique a été proclamée. Ce dernier fait fut dû à la chute de Venise. Avant cette époque, c'est-à-dire au commencement du XVIII[e] siècle, la population de Trieste comptait moins de 4.000 âmes.

En 1719, Trieste fut proclamée port franc, des jetées furent construites et d'autres mesures prises par Marie-Thérèse pour développer le commerce.

Grâce à ceci, mais surtout grâce aux voies ferrées reliant Trieste à l'intérieur, et aussi dans une large part, grâce au fait que Venise fut détachée de l'Autriche, son commerce qui en 1790 était évalué seulement à 10 millions de florins, était monté en 1913 à 3.460 millions de couronnes, dont 1.660 millions redevables au commerce par chemin de fer. Avant la construction de ces voies ferrées, le trafic était estimé seulement à 72 millions de couronnes. Les principaux produits d'exportation sont le bois des forêts de Carniole, de Carinthie et de Slavonie (16 pour cent du tonnage) et le sucre (25 pour cent du tonnage) qui vient pour la plus grande partie de Bohême. Ces deux articles sont par conséquent tirés de l'hinterland. Les produits importés sont principalement marchandises en transit; ils consistent en produits coloniaux et étrangers d'alimentation, et en matières premières pour l'industrie textile, marchandises qui viennent des lointaines parties du monde et des régions de la Méditerranée orientale, pour être envoyées dans les provinces de l'hinterland.

De ce fait, Trieste est pour tout son hinterland, à la fois un entrepôt pour les produits importés par mer et pour les produits exportés par chemins de fer; en cela elle leur est utile au premier chef.

Trieste cédée à l'Italie, perdrait son monopole d'entrepôt pour les marchandises de transit venues d'outre mer et envoyées à son vaste hinterland et *vice versa*, ceci, non seulement au profit de tels ports adriatiques non cédés à l'Italie, mais encore au profit de sa concurrente séculaire : Venise, qui, sous la même loi que Trieste, aurait les mains libres pour la concurrence dans le même hinterland.

Ce fut contre la concurrence de Venise que, en 1382, Trieste chercha à se défendre en se plaçant sous la protection de l'Autriche, Etat auquel appartenait l'hinterland dont la ville tire encore aujourd'hui ses ressources. Afin de conjurer le danger de ruine qui, des deux côtés, menacerait Trieste soumise à l'Italie, ou du moins de le conjurer à l'est, Mario Alberti ... ère dans le livre auquel nous avons fait allu-

sion, que l'Italie devrait annexer en même temps que Trieste, Rijeka (Fiume), l'Istrie et la Dalmatie tout entières. Ainsi, il écrit page 1 :

« Trieste est un des plus importants facteurs dans la solu-
« tion du problème de l'Adriatique. Mais ce n'est qu'un seul fac-
« teur. Il y en a beaucoup d'autres qui également doivent être pris en
« considération si on veut obtenir un résultat effectif et durable; à
« savoir : l'Istrie, Fiume et la Dalmatie. »

Page 11 :

« Fiume est la clé de la prospérité commerciale de Trieste
« dans l'avenir. Sans Fiume, Trieste se trouverait considérablement
« atteinte dans son commerce.... » « ....Au pouvoir de l'Autriche-
« Hongrie, Fiume, à la longue, remplacerait Trieste comme port de
« commerce entre l'Europe Centrale et la Méditerranée orientale... »
« ...La ligne Trieste-St. Peter mesure 67 km. La ligne Fiume-St-
« Peter en mesure 62. De St. Peter à Vienne et toutes les stations
« intermédiaires la distance est la même (522 km.). Il s'ensuit que
« Fiume est en situation d'engager une vigoureuse et ruineuse con-
« currence à Trieste... »

Page 12 :

« Possédant Trieste et Fiume, et de plus Venise et Gênes,
« l'Italie tiendrait en mains toutes les principales grandes routes
« commerciales de l'Europe Centrale et par là, elle aurait une situa-
« tion notablement supérieure pour la négociation des traités de
« commerce. »

La demande injustifiée de l'Italie pour la possession de Trieste avec à peine plus de 100.000 Italiens, a conduit les champions de l'impérialisme politique et économique de l'Italie au point de demander, avec Trieste, et à cause de Trieste, l'annexion de 60.000 Yougoslaves de Trieste, 155.000 de Goritz, environ 100.000 de Carniole, 223.000 d'Istrie, 100.000 du littoral Croate et 610.000 de Dalmatie, en tout 1.243.000 Yougoslaves, et de se proposer en même temps la ruine économique de tout le reste de l'hinterland yougoslave non assigné à l'Italie, en lui fermant tout accès à la mer. Autrement

(c'est la thèse de ces impérialistes) Trieste, seule, réunie à l'Italie, serait ruinée économiquement.

C'est à de telles absurdités qu'aboutissent les revendications de l'impérialisme italien ; leurs sous-entendus sont le meilleur témoignage contre leur propre thèse et prouvent que le sort de Trieste est étroitement lié à celui de son hinterland duquel et avec lequel elle vit. On ne peut demander en toute justice que dans l'intérêt d'un peu plus de 100.000 Italiens occupant un territoire de quelque 10 km2, presque 1.200.000 Yougoslaves occupant un territoire d'environ 22.000 km2 soient cédés à l'Italie. De plus, comme Trieste — ainsi qu'on l'a déjà remarqué — est la dépendance de son hinterland et non pas *vice versa*, les Italiens de Trieste n'ont qu'une part minime dans ses organisations maritimes et financières.

Avant l'occupation italienne plus de 50 pour cent des bateaux de la marine marchande enregistrés à Trieste étaient entre les mains des Yougoslaves (particulièrement des Dalmates), environ 30 pour cent entre les mains des Allemands et seulement environ 20 pour cent entre celles des Italiens.

Les Italiens de Trieste ne possèdent que de petites Sociétés de Crédit et pas une seule banque proprement dite. La seule banque qu'ils aient eue (Banca commerciale triestina), et qui ne prospéra pas sous la gestion italienne, passa il y a 15 ans aux mains du « Wiener Bankverein » de Vienne. Tous les établissements financiers italiens ne possèdent pas ensemble plus de 9 millions de couronnes de capital-actions. L'établissement financier « Banca di credito popolare » qui n'est pas tant une banque qu'une Société coopérative, dispose seulement d'un capital-actions de 1 million alors que les banques yougoslaves de Trieste sont dans une situation totalement différente. Ainsi la « Jadranska Banka » possède à elle seule, un capital-actions de 30 millions de couronnes plus 8 millions de réserves. En plus de cette banque, il y a à Trieste une succursale de la Banque de Crédit de Ljubljana et un grand nombre d'établissements financiers yougoslaves (principalement des Sociétés coopératives) ayant leurs sièges à Trieste, dont les dépôts d'un seul d'entre eux, la « Trzaska posojilnica in hranilnica » c'est-à-dire : Caisse d'épargne et d'emprunt de Trieste) s'élèvent à une

somme supérieure à celle de toutes les Sociétés coopératives italiennes de Trieste réunies. Les Italiens de Trieste sont par conséquent obligés d'avoir recours pour le crédit commercial soit aux banques ou aux sociétés d'emprunt yougoslaves, soit aux deux banques tchèques de la ville, ou aux nombreuses banques viennoises (allemandes) qui ont des succursales à Trieste.

Trieste est donc aussi, au point de vue économique, en toute première ligne, la dépendance de l'*hinterland* slovène et des autres régions yougoslaves, sans lesquels elle n'a aucnne possibilité à l'existence. En admettant même que Trieste ait un caractère commercial international, il est manifeste que l'Italie est la nation qui y participe le moins.

*
* *

Quelle serait la situation stratégique d'une Italie considérée comme leur ennemie par les Yougoslaves auxquels elle aurait ravi quelques contrées, en regard de la situation stratégique qui résulterait de la fixation d'une frontière qui tiendrait compte des vraies limites naturelles, géographiques et économiques ?

La frontière naturelle coïncide, dans la province de Goritz, avec la frontière ethnographique. Elle a une extension d'environ 110 kilomètres. La frontière, qui devrait être créée artificiellement par l'annexion de l'*hinterland* slovène de Trieste, et qui devrait s'étendre jusqu'au voisinage de Fiume, aurait une extension plus que double. A la place d'une ligne droite et bien défendable, on obtiendrait ainsi une ligne arquée, exposée aux attaques concentriques. Si l'on veut y ajouter encore les revendications italiennes concernant la plus grande partie de la Dalmatie, la ligne de défense italienne contre les Yougoslaves s'accroît en longueur jusqu'à environ 500 kilomètres. La synthèse stratégique est donc la suivante : Dans le cas où l'Italie ne s'annexerait pas Trieste, une frontière de 110 kilomètres *lierait* deux nations amies. Trieste jouerait alors le rôle du « *pont d'accord* » entre les deux nations. Dans le cas contraire, une frontière de 500 kilomètres *séparerait* deux nations ennemies. Trieste, dans ce cas, en serait la « *pomme de discorde* ».

En demandant les frontières stratégiques en oppositition au

principe des nationalités et à la volonté indubitable de la population, l'Italie est aussi en contradiction avec l'idée fondamentale de la Ligue des Nations, qui ne devra pas se baser sur la force des armes, mais sur l'entente des Etats qui en feront partie. L'utilité problématique des frontières stratégiques a été, du reste, clairement démontrée dans la guerre actuelle par le sort de l'Autriche.

Peu d'Etats ont eu des frontières stratégiques aussi bonnes (les Alpes, les îles de la Dalmatie, le Danube, les Carpathes, les montagnes encadrant la Bohême) que l'Autriche, et pourtant elle fut disloquée parce que son existence signifiait la violation incessante du principe des nationalités.

Enfin il faut prendre en considération que la demande de bonnes frontières stratégiques ne pourrait avoir de sens que dans le cas où elle serait faite par un Etat plus faible contre un Etat plus grand et plus fort.

Mais l'Italie victorieuse, avec ses 40 millions d'habitants, avec son armée et sa flotte puissantes et avec ses finances consolidées, comment pourrait-elle affirmer sérieusement avoir à redouter une agression de la part de la Yougoslavie, dont les 11 millions d'habitants, épuisés par les guerres de longues années (7 années pour la Serbie et le Monténégro), auront besoin d'une longue période de travail paisible pour guérir les graves blessures causées par ces guerres, et pour créer les conditions de leur existence future.

Une de ces conditions pour le nouvel Etat c'est de garder ses rives adriatiques et son indépendance économique. Sans cela il serait condamné au même degré d'esclavage économique que celui dans lequel la Serbie se trouvait par rapport à l'Autriche et qui a été une des causes immédiate de la guerre mondiale.

Le point culminant de toute la question que nous venons d'exposer consiste en ce que la population de Trieste ait l'occasion et le droit de se prononcer sur son sort en décidant elle-même à qui elle voudrait appartenir. Tous les états avant la conclusion de l'armistice ont accepté le principe fondamental de Wilson sur le droit des peuples de disposer librement d'eux-mêmes, le principe noble qui a fini par gagner le monde entier. Ce sont surtout les peuples opprimés de l'an-

cienne monarchie austro-hongroise, parmi lesquels la population de Trieste elle aussi, qui ont eu recours à ces principes et qui par conséquent, de même que les autres provinces libérées, ont le droit d'exiger de disposer elles-mêmes de leur sort, tandis que ceux-ci décident de la paix ont le devoir de faciliter cette consultation populaire.

Ce droit réclame pour Trieste toute la population de Trieste, tant les Yougoslaves que les Italiens, en tenant compte de leurs propres intérêts vitaux.

Toute la population de Trieste est consciente du fait que l'Italie peut bien exister sans Trieste, où elle n'a point d'intérêts économiques à sauvegarder, tandis que pour le commerce des Yougoslaves, Trieste est un port de la plus grande importance.

En outre il est dans l'intérêt vital de Trieste elle-même qu'elle reste économiquement liée à son hinterland qui l'alimente. Détachée de cet hinterland et réunie à l'Italie Trieste courrait inévitablement à sa ruine.

Tout cela, les Triestins l'ont compris dès 1382, lorsqu'ils se rendirent volontairement à leur *hinterland*, l'ancienne Autriche.

La Trieste d'aujourd'hui est aussi contre l'annexion à l'Italie. La Chambre de Commerce de Trieste, peu avant la fin de la guerre, s'est déclarée en faveur d'une autonomie de Trieste dans le cadre de l'Autriche, tandis que le parti socialiste, qui représente un tiers de la population, s'est déclaré pour l'indépendance complète. L'organe principal de ce parti *Il Lavoratore* a publié, au mois de septembre 1918, l'article suivant : « Il faut donner à la population italienne de Trieste et en général de tous les pays, la possibilité de décider elle-même de son sort et de son avenir. Le problème de Trieste doit être résolu au moyen d'une entente entre les peuples intéressés sur la base d'une complète égalité des droits nationaux. Que Trieste devienne une place libre, autonome et indépendante qui, en tant qu'Etat indépendant, sera, comme la Yougoslavie, une apparition nouvelle dans la future confédération des peuples libres. Cette solution de la question yougoslave ne peut être, à notre avis, que bien venue pour la Yougoslavie, pour son hinterland et pour la population de Trieste... Il faut une entente qui ne soit pas basée sur le droit ou le principe de la majorité, mais sur l'égalité de droit des peuples. »

Le même parti a voté, le 17 octobre 1918, une résolution analogue, et, c'est à la suite de ce vote que les deux députés socialistes ont refusé d'entrer dans le « *Fascio Nazionale* » qui s'est formé peu avant la fin de la guerre et qui aspirait à l'union avec l'Italie. Puisque Trieste compte 5 députés, et que l'un de ces députés (M. Rybar, Slovène) s'est déclaré pour la Yougoslavie et en tout cas contre l'Italie, on obtient ainsi à Trieste une majorité contre l'annexion à l'Italie.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire qu'une solution juste et équitable de la question de Trieste — solution qui ne peut être faite sans la consultation de la population (plébiscite) — est la clef de la controverse italo-yougoslave et que sa réalisation peut seule apporter la paix, tandis qu'une solution injuste deviendrait la cause de nouveaux conflits. L'Italie est la première intéressée à ce que cette dernière perspective soit écartée.

Imprimerie
« GRAPHIQUE »



5, Rue Lamblardie
PARIS (XII•)

